

Déclaration de l'Assemblée Plénière du Forum des Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs à l'issue des travaux de sa Cinquième Session Ordinaire tenue du 20 au 22 janvier 2015 à Nairobi, en République du Kenya

L'Assemblée Plénière,

Considérant les dispositions des articles 4 et 22, alinéa 1 du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs signé à Nairobi, le 15 décembre 2006 ;

Considérant les dispositions des articles 2 et 6 de l'Accord interparlementaire instituant le Forum des Parlements des Pays membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs signé à Kigali, le 4 décembre 2008 ;

Ayant examiné et délibéré, au cours des travaux de sa Cinquième Session Ordinaire tenue à Nairobi du 20 au 22 janvier 2015, sur les points inscrits à son ordre du jour, l'Assemblée Plénière a :

1. Adopté les résolutions sur :

- La situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine ;
- La situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Démocratique du Congo ;
- La situation politique, sécuritaire et humanitaire en République du Soudan du Sud ;
- Le rôle des Parlements dans la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs et la mise en œuvre des instruments légaux internationaux et régionaux y relatifs ;
- Le rôle des Parlements dans la mise en œuvre de la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CIRGL dans la lutte contre le chômage des Jeunes à travers le développement des infrastructures et la promotion des investissements, tenu le 24 juillet 2014 à Nairobi ;

2. Pris les décisions sur :

- Le renouvellement du mandat de l'Honorable HIGIRO Prosper comme Secrétaire Général du FP-CIRGL pour une période de trois ans ;
- L'adoption du rapport d'activités du Forum des Parlements de la CIRGL pour l'exercice 2014 ;

- L'adoption du rapport financier du Forum des Parlements de la CIRGL pour l'exercice 2014 ;
- L'adoption des contributions annuelles des Pays Membres du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- L'adoption du budget 2015 - 2016 du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- L'adoption du Plan d'action 2015 - 2016 du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- L'approbation d'adhésion du Parlement de la République d'Angola comme membre effectif du Forum des Parlements de la CIRGL ;
- L'incorporation des langues portugaise et arabe comme des langues de travail du Forum des Parlements de la CIRGL et d'amender en conséquence l'Accord interparlementaire portant Création du FP-CIRGL et le Règlement d'Ordre Intérieur du Forum ;

3. Demandé aux Gouvernements et Parlements des pays membres de la CIRGL en général et, en particulier, ceux qui organiseront des élections en 2015 de prendre des dispositions nécessaires pour garantir des élections libres, transparentes et crédibles compte tenu de l'importance des élections dans la stabilité et la sécurité d'une Nation ;

4. Condamné énergiquement les actes de terrorisme dans la Région des Grands Lacs en général et en particulier ceux commis par les terroristes du groupe Al Shebab au Kenya qui ont causé d'énormes pertes en vies humaines et en biens matériels et exprimé sa profonde sympathie aux victimes et à leurs familles, au peuple et au Gouvernement kényans ;

5. Rendu un hommage vibrant au peuple et aux autorités de la République de Zambie pour le déroulement des élections présidentielles réussies ;

6. Remercié les Parlements membres qui ont versé leurs contributions au Forum et lancé un appel aux Parlements membres, qui ne l'ont pas encore fait, de s'acquitter de leurs obligations financières annuelles ainsi que les arriérés à l'égard du Forum dans les délais requis, conformément à la décision de la présente session fixant les niveaux des contributions pour permettre au Forum de fonctionner dans de bonnes conditions ;

7. Remercié les Parlements membres du Forum pour leur participation massive, active et constructive aux travaux de la présente session ;

8. Exprimé ses sincères remerciements au Président de la République du Kenya, Son Excellence Uhuru KENYATTA, au Parlement, au Gouvernement et au peuple du Kenya pour l'accueil chaleureux et fraternel, l'appui matériel et

logistique apporté à l'organisation des travaux de la présente session ainsi que pour leur hospitalité ;

9. Adressé ses remerciements à l'Association des Parlementaires Européens Partenaires de l'Afrique (AWEPA) pour son appui financier à l'organisation des travaux de la présente session ordinaire ;

10. Décidé que la Sixième Session Ordinaire de l'Assemblée Plénière se tiendra du 01 au 03 décembre 2015 à Luanda, en République d'Angola.

Fait à Nairobi, le 22 janvier 2015.

DAVID EKWEE ETHURO, EGH M.P.

Président du FP-CIRGL.